

# REVETEMENTS D'ESCALIER

Cette fiche s'applique à la fourniture et à la mise en œuvre des éléments en granit utilisés pour les revêtements des escaliers, soit en béton, soit sur voûte sarrasine.

## 1. DEFINITION

### 1.1 DEFINITION DES ELEMENTS

Éléments scellés et sur voûte sarrasine : voir fiche sur les revêtements de sol scellés pour bâtiment.

### 1.2 DIMENSIONS ET TOLERANCES DIMENSIONNELLES

#### ⇒ Dimensions courantes

Semelles : Épaisseur 3 cm – 4 cm

Contre-marches : Épaisseur minimale : 2 cm

#### ⇒ Tolérances

- Tolérance dimensionnelle sur l'épaisseur :  $\pm 3$  mm.

Les éléments à chants vus doivent être dressés et calibrés de telle sorte que deux éléments consécutifs ne soient pas désaffleurs de plus de 1,5 mm.

- Planéité

Pour les tailles égrisée, adoucie ou polie, que la surface soit concave ou convexe, la flèche de la face vue ne doit pas dépasser  $1/400$  de la longueur du plus grand côté.

### 1.3 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES MINIMALES SUIVANT LES UTILISATIONS DU GRANIT

Voir fiche générale, norme XP B10.601 et NF P 61.202.1 (DTU 52.1)

## **1.4 PRECAUTION PARTICULIERE**

Pour les escaliers exposés à l'humidité, il est nécessaire de prévoir des traitements antidérapants : bandes antidérapantes qui peuvent être réalisées par flammage, sablage ou traits de scie.

## **2. MISE EN OEUVRE**

### **2.1 REVETEMENTS SCELLES SUR SUPPORT BETON**

Les surfaces destinées à recevoir les marches et contremarches doivent être rugueuses pour permettre l'adhérence du mortier de pose.

La fixation des dalles est effectuée à l'aide d'un des mortiers définis ci-dessous :

- mortier de ciment <sup>(1)</sup> : 350 à 400 kg de ciment par m<sup>3</sup> de sable sec
- mortier bâtard <sup>(1)</sup> : 320 à 400 kg de liant par m<sup>3</sup> de sable sec
- mortier de chaux <sup>(1)</sup> : 400 kg de chaux hydraulique par m<sup>3</sup> de sable sec

Le revêtement des semelles et des contremarches est scellé directement sur le support.

<sup>(1)</sup> Pour la nature des liants : voir fiche revêtements de sol scellés pour bâtiment.

### **2.2 ESCALIERS SUR VOUTE SARRASINE**

Après une mise au point précise du dessin, la mise en place débute par le scellement de la première marche et contremarche dans les saignées prévues à cet effet dans le mur, ou la structure verticale de soutien.

L'avancement s'effectue marche après marche sans étais de soutien.

Après quelques marches, il est procédé au remplissage en briques et plâtre du volume déterminé, sous l'escalier, par les marches et contremarches ; puis en finition, par la mise en place, en sous face, du lit de briques de 5 cm définissant la voûte proprement dite. Un enduit général, toujours au plâtre, donne l'aspect final désiré, à l'intrados de cette voûte.